



Bureau de Communication de la Présidence

Contact : Bureau de Communication

Phone : 509.2292-0160

Email : communication@presidence.ht

Participation du Président de la République au lancement des activités de la 2ème assise de la coopération décentralisée franco-haïtienne

Port-au-Prince, le mardi 5 décembre 2017: Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Jovenel Moïse, a pris part, ce mardi 5 décembre au Centre de convention de la BRH, au lancement des activités de la 2ème assise de la coopération décentralisée franco-haïtienne qui se tient à Port-au-Prince les 5 et 6 décembre..

Cette cérémonie de lancement s'est déroulée en présence, entre autres, du ministre de l'Intérieur et des collectivités territoriales (MICT), Dr. Max Rudolph Saint Albin, du Président de la Fédération nationale des maires (FENAM), le maire de Carrefour, Monsieur Jude Edouard Pierre, de l'ambassadrice de France à Port-au-Prince, Madame Elisabeth Béton Delègue, et de divers partenaires nationaux et internationaux.

L'assemblée a été également composée de nombreux maires, mairesses d'Haïti ainsi que de leurs assesseurs et de plus d'une centaine de représentants des communes de la France (métropole et outre-mer/Amériques) qui viennent discuter et échanger, à travers des ateliers, sur une série de problématiques liées à la gouvernance locale et au développement des collectivités territoriales.

Dans ses propos de circonstances, le Chef de l'Etat a d'abord fait remarquer que l'évènement participe, entre autres, de la claire volonté du gouvernement de soutenir l'action des élus locaux dans le cadre d'une politique de décentralisation renforcée et d'une gouvernance démocratique locale devant conduire à l'amélioration des conditions de vie des concitoyens tout en leur permettant d'avoir accès aux services auxquels ils ont droit.

« La décentralisation et la déconcentration des services publics sont très importantes pour mon administration. Comme je l'ai dit pendant les 22 mois de la campagne électorale, les dix départements du pays doivent être mieux organisés et dotés des infrastructures nécessaires à leur développement. Agir sur les contraintes des

départements, c'est d'abord apporter des solutions aux difficultés auxquelles font face les municipalités situées à l'intérieur de ces départements », a poursuivi le Président Jovenel Moïse.

Signalant les mérites de la Caravane du changement en matière de développement local, le Chef de l'Etat a annoncé que, durant les cinq années de son mandat, les communes du pays vont bénéficier des efforts de l'administration centrale afin qu'elles puissent avoir les moyens pour attirer les investissements privés et valoriser leurs potentialités.

Le Président de la République promet de travailler avec les élus locaux en vue de soutenir la gouvernance démocratique locale, de rendre plus visibles les actions de l'Etat dans les communes en donnant des moyens aux délégations et aux vice-délégations, d'aider l'administration municipale à mieux planifier ses interventions et à se doter d'un schéma municipal d'aménagement du territoire. Il entend aussi promouvoir les coopérations volontaires et mutualiser les ressources, renforcer et consolider les savoirs, savoir-faire et savoir-être des personnels communaux et soutenir les acteurs économiques locaux dans leur volonté de définir une stratégie de développement économique.

Rappelant que cette 2ème assise de la coopération décentralisée franco-haïtienne intervient à un moment-clé de l'histoire politique d'Haïti où seront organisés les états généraux sectoriels de la nation, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Jovenel Moïse, a appelé les participants à l'évènement à ne faire aucune réserve de leurs potentiels et de leur esprit d'ouverture. Tout ceci, afin de sortir avec des idées claires, des approches bien aiguisées, un travail solide et pratique qui permettra à Haïti d'aborder le plus adroitement possible la problématique de la gouvernance locale et de créer les conditions d'un mieux-être pour les habitants des sections, des communes et des départements.

-FIN-